

HANGENBIETEN

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES
N°48 - JUILLET 2016



Aujourd'hui



Sommaire

- 1 Le mot du maire
- 2 Conseil municipal
- 8 Vie communale
- 16 L'échos de nos écoles
- 20 Médiathèque
- 23 Vie associative
- 30 État civil
- 32 Vie pratique

POUR VOS PASSEPORTS,
OPTEZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



EN QUELQUES CLICS,
RECEVEZ VOTRE TIMBRE
PAR COURRIEL OU PAR SMS



TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR



HORAIRES D'ETE

DU 4 JUILLET AU 31 AOUT 2016

LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE SERA OUVERT DE 7H A 14H
EN CONTINU DU LUNDI AU VENDREDI

Diffusion gratuite

Mairie de Hangenbieten - Tél. : 03 88 96 01 27

Email : mairie.hangenbieten@evc.net

Site : www.cc-leschateaux.fr

Ce bulletin couvre la période du 1 janvier 2016 au 19 juin 2016

Directeur de la publication :

André BIETH

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Elisabeth ABLER et Amélie TUSHA

Numéro tiré à 750 exemplaires - Reproduction et vente interdite

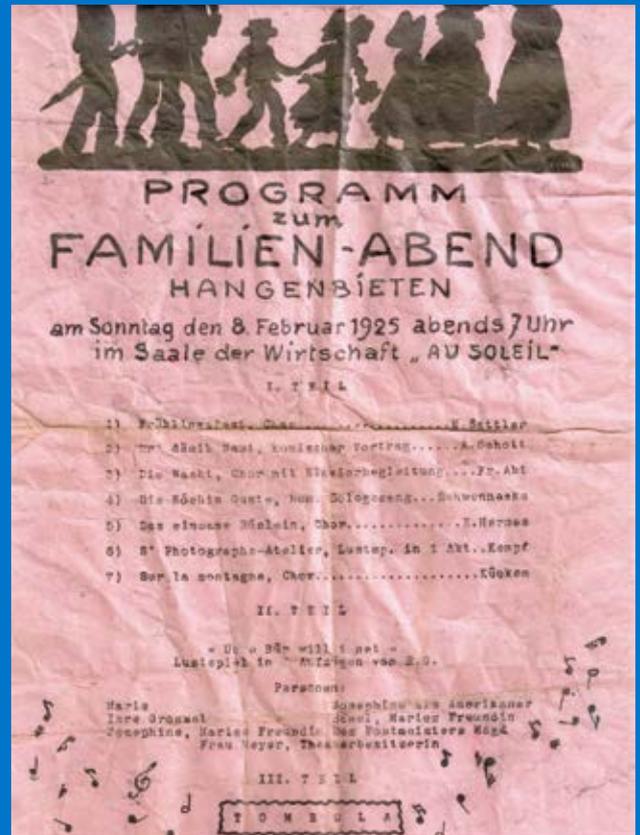
Composition et impression :

Imprimerie Sostralib - Bischheim

03 88 04 17 24 - info@sostralib.fr

Dépot légal : juillet 2016

Par respect de l'environnement, ce document est imprimé sur
du papier sans chlore certifié PEFC



LA NOSTALGIE DU PASSÉ

Souvenir du restaurant « Au soleil » à Hangenbieten qui existe depuis toujours.

Ce fut le restaurant du centre à l'époque.

Ci-dessus une affiche de 1925 faisant la promotion de la pièce de théâtre « Je ne veux pas me marier avec un paysan » devant se dérouler dans le restaurant.

Madame ABLER Denise



VICTOR

Malgré l'absence de matchs de l'Euro joués en Alsace, des supporters soutiennent avec originalité l'Equipe de France. En effet, la mascotte du championnat d'Europe, Super Victor, s'est installée quelques temps à Hangenbieten afin de soutenir nos Bleus.

photo Jérôme Dorkel



Un hiver plutôt doux, un printemps frisquet et pluvieux, de violents orages fin mai et début juin, le climat a ses caprices. Hangenbieten n'a pas été épargné. Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements aux personnels communaux, pompiers volontaires de la commune, collaborateurs des entreprises intervenantes, mais également aux familles sinistrées et tous les bénévoles qui ont participé activement aux opérations de nettoyage. J'ai pu déplorer le peu de moyens obtenus par les organismes de secours. À l'avenir, si de telles conditions climatiques devaient se reproduire, chaque sinistré devrait appeler le 18. C'est en effet le nombre d'appels qui déclenchera les moyens de secours à engager. C'est aujourd'hui la règle pour le centre de commandement du SDIS 67. Donc plus d'appels, plus de secours dépêchés. Il est également précisé que les sapeurs pompiers sont engagés pour secours aux personnes, épousage des caves et habitations mais pas pour le nettoyage extérieur tels que les trottoirs et les rues. L'été est à présent arrivé. Souhaitons que le soleil ne fasse pas défaut, notre organisme en a un besoin vital.

Depuis le début de l'année nous avons œuvré pour assurer l'avenir serein et harmonieux de notre commune.

Sur le plan administratif nous multiplions nos rencontres avec les services de l'Eurométropole pour assurer une parfaite continuité des services et de nos habitudes dès le 1^{er} janvier prochain.

Pour ce qui est des travaux sur le banc communal, le Parc d'activités « Les châteaux » a vu le démarrage des travaux d'infrastructures et a nécessité le déplacement du panneau d'agglomération du lieu-dit « la Bruche » commune de Hangenbieten de 200 m vers le nord. Je rappelle que la vitesse est limitée à 30 km/h depuis le franchissement du pont de la Bruche jusqu'au passage à niveau SNCF en venant du centre du village et inversement.

« Le Domaine du Meunier » voit s'élever les premières maisons. « Les Hauts Lieux » ont également vu le démarrage des travaux, les deux premiers bâtiments en sont au 1^{er} étage. La première résidence du lotissement « La Tuilerie » est habitée, deux autres maisons sont au stade hors d'eau. Les travaux de voirie viennent de commencer pour le lotissement « Au fil de l'eau ». Le projet architectural de la nouvelle école élémentaire est validé. L'appel d'offre pour les travaux sera lancé en septembre. Les entreprises retenues seront connues en fin d'année, pour une pose de la première pierre au 2^{ème} trimestre 2017.

N.T.L (New Trans Lohr) arrive dans notre commune dès le mois de septembre. Les rames du tram d'une longueur de 25 m et 32 m seront assemblées à Hangenbieten rue de Holtzheim.

Cet été nous allons engager les travaux d'assainissement de la rue de la Bruche, la modernisation de l'éclairage public de la rue des Prés, de l'impasse des Ormes et les parties les plus anciennes des rues des Peupliers et des Saules, soit un total de 14 lampadaires.

Les autres actualités de notre belle commune vous sont présentées dans ce journal d'information municipal. Il vous permettra de vous rendre compte de la diversité des activités des loisirs accessibles à chacune et chacun.

Vous souhaitant de bonnes vacances, je vous laisse découvrir ce nouveau numéro en n'omettant pas de vous inviter aux festivités du 13 juillet à partir de 21h45 devant notre monument aux morts, suivi de la retraite aux flambeaux jusqu'au parc de tir du feu d'artifice.

Bonne lecture.

Le maire.

André BIETH

INTEMPÉRIES

Nouvelles coulées de boue les samedi 28 mai, dimanche 29 mai 2016 et mercredi 15 juin

Un premier orage accompagné d'une forte pluie a occasionné une première coulée de boue en début de soirée du samedi dans les rues de la Libération, des Noyers et de la Tuilerie. L'engagement des pompiers, de la commune, du concours des services du conseil général pour la rue de la libération et des riverains pour nettoyer les rues et les caves inondées a été rendu vain, puisque vers 3 heures du dimanche matin un deuxième orage, encore plus violent, a remis ça. Cela a occasionné l'effondrement du mur du haut du cimetière, endommageant sérieusement sept tombes et ravinant les allées entre les tombes jusqu'au bas, entraînant tous les gravillons.

L'équipe municipale a procédé dès lundi à la remise en état de toutes ces allées. Dimanche l'équipe municipale est venue en renfort des

pompiers ainsi qu'un chargeur de l'entreprise Stell & Bontz pour procéder à l'évacuation des énormes quantités de boue. La société Suez Environnement est intervenue pour le nettoyage des avaloirs d'égouts et le curage du réseau d'assainissement concerné. Le classement en zone de catastrophe naturelle a été demandé auprès des services préfectoraux. Il est à noter que les protections à l'ouest du lotissement « La tuilerie » ont parfaitement fonctionné ainsi que celles situées le long du CD venant de Breuschwickersheim. Les noues ont été vidées de la boue accumulée par les services du conseil général.

Une réunion avec la chambre d'agriculture du Bas-Rhin a été initiée à la demande de Monsieur le Maire pour établir un constat et diagnostic agricole afin de pouvoir mettre en œuvre les solutions préventives et curatives adaptées au terrain. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet dans notre prochain Journal d'informations.



Séance du 6 juillet 2015

Acquisition de terrain

M. le Maire expose à l'assemblée présente le projet d'élargissement de la Rue de la Tuilerie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne l'autorisation au Maire pour :

procéder à l'acquisition des parties des parcelles cadastrales section 19 n° 35, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 à Hangenbieten classées sous « Emplacement Réservé » au Plan d'Occupation des Sols de Hangenbieten au profit de l'élargissement de la Rue de la Tuilerie ;

réaliser les travaux de voirie de la Rue de la Tuilerie, au droit du lotissement ;

autoriser le lotisseur à réaliser tous travaux de réseaux nécessaires à son dossier.

Ravalement de façades - Subvention

Attribution d'un montant de 750 € à M et Mme . SCHAEFFER Fabrice - 8, rue des Fleurs à Hangenbieten.

Séance du 7 septembre 2015

Ravalement de façades - Subvention

Attribution d'un montant de 399 € à M et Mme MULLER Denis - 19, rue des Saules à Hangenbieten.

Taxe sur la consommation finale d'électricité - TCFE

Modification du taux de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité (TCFE) à compter du 1er janvier 2016 et de porter le taux à 4%.

Séance du 2 novembre 2015

Convention de mise à disposition de personnel non titulaire par le CDG 67

Autorisation de faire appel en cas de besoin pour des missions temporaires du CDG pour remplacement de personnel

Autorisation de signature de la convention de mise à disposition de personnel pour remplacement.

Subvention écoles

Accord de subvention pour sortie classes de découverte

Ecole La Providence – Strasbourg : 10 €

Ecole « La Monnaie » - Molsheim : 10 €

Transformation P.O.S. en P.L.U.

Afin de tenir compte des dernières évolutions législatives, notamment depuis l'entrée en vigueur de la Loi portant Engagement National pour l'Environnement et de la Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, il convient pour un document d'urbanisme d'intégrer un ensemble de mesures, notamment en faveur de la réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de la préservation de l'environnement, le conseil municipal décide :

- de prescrire la révision du plan d'occupation des sols pour sa transformation en plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal ;

- de donner autorisation à Monsieur le Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la révision du Plan d'occupation des sols pour sa transformation en Plan local d'urbanisme ;

- sollicite la création d'une compétence « P.O.S. – P.L.U. » au sein de la Communauté de Communes « Les Châteaux » (C.C.L.C.) ;

approuve le transfert de la compétence pour

l'élaboration du P.L.U. de la Commune à la Communauté de Communes « Les Châteaux » (C.C.L.C.) ;

- demande à Monsieur le Préfet de la Région ALSACE, Préfet du Bas-Rhin de prendre l'arrêté confirmant le transfert de la dite compétence pour la réalisation du P.L.U. communal par la Communauté des Communes « Les Châteaux » (C.C.L.C.).

Agenda d'Accessibilité Programmée – Ad'AP

Le maire rappelle que l'Ad'AP est un dispositif pour pallier le non-respect de la mise en accessibilité des ERP et bâtiments communaux recevant du public.

L'étude des travaux de mise en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble des bâtiments appartenant à la commune pour un montant de 10.146 € TTC a été confié à l'entreprise A2CH.

Le conseil municipal, après en avoir largement débattu et compte tenu de l'importance financière globale des travaux à entreprendre scénario 2 (mise en conformité réglementaire) à savoir 152.420 € HT valeur octobre 2015 auquel montant il convient de rajouter pour études éventuelles 20% soit 30.484 € soit 182.904 € HT et 219.485 € TTC.

Décide de s'engager sur l'agenda suivant tableau de planification

Autorise le Maire à demander les subventions éventuelles pour chaque dossier concerné en temps opportun ;

Confirme que pour ce qui concerne le programme 2019/2021 le montant de l'engagement sera revu compte-tenu d'une part du départ du personnel administratif de la Communauté de Communes Les Châteaux en principe au 1er Janvier 2017 ce qui entraînera une réflexion au devenir de ce bâtiment annexe à la mairie et d'autre part, la construction d'une nouvelle école primaire avec ouverture prévue en septembre 2018, entraînera elle aussi la réflexion au devenir de 2 salles de classes présentes dans le bâtiment mairie et une salle de classe et les sanitaires dans 2 bâtiments annexes.

Nouvelle école primaire

Appel d'offre de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle école élémentaire.

Le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal du travail de la commission d'appel d'offres qui a ouvert les plis le 6 octobre 2015.

58 candidats ont retiré le dossier. 50 ont répondu dans les délais, 4 ont été éliminés pour dossier incomplet. Après examen de 46 dossiers valables, la commission a retenu, comme convenu dans le règlement 3 candidats.

Le conseil municipal après délibération prend acte à l'unanimité de la décision de la commission d'appel d'offres.

Eurométropole - SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Vu le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale du Bas-Rhin 2015 présenté par M. le Préfet du Bas-Rhin en date du 2 octobre 2015 et adressé en mairie le 12 octobre 2015 réceptionné le 13 octobre 2015 et l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, émet un avis favorable pour le projet proposé dans la notification faite par Monsieur le Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin ;

demande que le transfert des compétences, principales et optionnelles, les dépenses y afférentes (investissement et



fonctionnement) soient prises en charge par l'Eurométropole de Strasbourg.

demande que le transfert des compétences dites non transférables à ce jour puisse le devenir par convention de façon à ne pas avoir à créer un SIVOM pour ces compétences.

Séance du 8 décembre 2015

Transfert de la compétence du Plan d'Occupation des Sols à la Communauté de Communes Les Châteaux.

Les élus du conseil municipal de HANGENBIETEN sont appelés à se prononcer pour le transfert à la CCLC de la compétence du POS.

Contexte

La Commune de Hangenbieten exerce actuellement directement la compétence urbanisme.

La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit la caducité des Plan d'Occupation des Sols (POS) au 01 janvier 2016. La Commune de Hangenbieten est par conséquent concernée.

La caducité du POS est lourde en terme de droits des sols : retour au Règlement National d'Urbanisme, conséquences sur la délivrance des autorisations d'urbanismes et le Droit de Prémption Urbain, etc...

La loi ALUR rend obligatoire le transfert de cette compétence aux communautés de communes.

Avis de la commune de HANGENBIETEN sur le transfert de la compétence à la CCLC.

La Communauté de Communes Les Châteaux a délibéré en date du 12 novembre 2015 pour étendre ses compétences au PLUI, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Conformément à l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la délibération de la CCLC a été notifiée au maire en date du 16 novembre 2015 afin que le conseil municipal puisse se prononcer sur le transfert proposé.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'émettre un avis favorable au transfert de la compétence du POS de Hangenbieten à la CCLC pour lui permettre d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale chargé le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Cotisations CNAS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est adhérente au CNAS pour son personnel par le biais du Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin à BARR.

Le conseil municipal décide de renouveler cette adhésion annuellement par tacite reconduction.

Document unique

La Commune de Hangenbieten s'engage dans une démarche d'amélioration continue dont l'étape initiale est la réalisation du Document Unique. Pour ce projet, il est prévu d'associer très largement les personnels, les partenaires sociaux de la commune de Hangenbieten.

Il est demandé au Conseil municipal :

- de s'engager dans une démarche globale de prévention des risques professionnels basée sur la réalisation du document unique,
- de s'engager à mettre des moyens humains et financiers afin de mener à bien les actions de prévention,
- de bien vouloir autoriser la présentation au FNP d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques professionnels ;
- d'autoriser la Commune de Hangenbieten à percevoir une subvention pour le projet de permettre à M. le Maire de signer la convention afférente.

Ravalement de façades

Attribution d'un montant de 600 € à M et Mme DRIOUCHI Souad - 5, rue de l'Angle à Hangenbieten.

ATIP - Approbation des conventions relatives aux missions retenues

La Commune de HANGENBIETEN a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 4 mai 2015.

Après délibération, le conseil municipal :

Approuve la convention relative à l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme.

Prend acte du montant de la contribution 2016 fixée par le comité syndical de l'ATIP afférente à cette mission à savoir 2€ par habitant et par an.

Approuve la convention correspondant à la mission relative à la tenue des diverses listes électorales.

Prend acte du montant de la contribution 2016 relative à cette mission à savoir 0.38 € par électeur.

Séance du 4 avril 2016

Ravalement de façades

Attribution de subventions pour :

M et Mme MERCIER Daniel - 4, place des Roseaux à Hangenbieten 750 euros.

M. PROST Gérald - 23, rue des Noyers à Hangenbieten 570 euros

Mme EBERSOLD Lucienne - 4, rue de le Bruche à Hangenbieten 720 euros.

Demandes de subventions écoles

Le Conseil Municipal après délibération décide des subventions suivantes :

1 - École maternelle de Hangenbieten

Sortie scolaire de fin d'année 700,00 €

Noël des enfants 500,00 €

Fonctionnement 2 classes : 600 € par classe soit 1.200,00 €

2 - École Primaire de Hangenbieten

Classe de séjour Chaux Neuve 1.300,00 €

Fonctionnement 3 classes 900,00 €

3 - Collège Paul Wernert

Séjour Cornouailles 318,50 €

Séjour Ski 546,00 €

4 - École St Exupéry

Classe de découverte à La Hoube 9,15 €

5 - Le Gymnase - Lucie Berger-Strasbourg

Classe transplantée 9,15 €

Lotissement « Au fil de l'eau — dénomination des rues »

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire signalant l'intérêt de donner une dénomination officielle aux voies et places publiques de la commune,

Considérant qu'il y a lieu de nommer les rues des opérations immobilières « Au fil de l'eau ». Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide des dénominations suivantes :

- Rue de la Tuilerie

- Rue des Magnolias



Évaluation du personnel détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle dans le cadre de l'entretien professionnel

Le Maire explique à l'assemblée que l'entretien professionnel est rendu obligatoire pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, en lieu et place de la notation qui est abandonnée et caduque dans toute la Fonction Publique.

L'entretien donne lieu à un compte rendu établi et signé par le supérieur hiérarchique direct ; ce compte rendu comporte une appréciation générale littéraire, sans notation, exprimant la valeur professionnelle du fonctionnaire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'instaurer l'entretien professionnel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires, en lieu et place de la notation.

Personnel communal - Durée hebdomadaire de travail - Médiathèque

Le Conseil Municipal décide de modifier le coefficient d'emploi du poste :

ADJOINT DU PATRIMOINE 2^{ème} classe : Suppression du poste adjoint du patrimoine 2^{ème} classe de 28 heures et création du poste adjoint du patrimoine 2^{ème} classe de 35 heures par semaine à compter du 1^{er} juin 2016.

Mise en souterrain coordonnée Rue de la Paix – participation financière communale

Après délibération, les membres du conseil municipal décident de la participation financière communale pour la mise en souterrain coordonnée Rue de la Paix pour un montant suivant détail établi par Electricité de Strasbourg Réseaux de 14.011,49 € HT soit 16.813,79 € TTC.

Nouvelle école élémentaire - mission maîtrise d'oeuvre

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal décide de confier au Cabinet OZE ARCHITECTURE - 9, rue de la Gare à Hangenbieten 67980 la mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de la nouvelle école élémentaire de 5 classes et annexes pour un montant de 220.800 € HT soit 226.560 € TTC

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention y afférente.

Tarifs communaux

Après délibération, le conseil municipal fixe les tarifs suivants les tableaux annexés à la présente pour : les locations mensuelles, les locations annuelles, le cimetière, la médiathèque, le droit de place, les tarifs insertion pour le bulletin, l'espace culturel, le hall des sports, les tarifs photocopie.

LOYERS - PÉRIODICITÉS D'ENCAISSEMENT

LOCATIONS MENSUELLES

GARAGE	Rue du 14 Juillet	52,00 €
LOGEMENT - 3 pièces	Appart-19, rue des Noyers	210,00 €
LOGEMENT - 4 pièces	Appart- 4, rue du 14 Juillet	550,00 €
LOGEMENT - 6 pièces SUIV INDICE	Maison-1, rue des Eglises	832,00 €
ESPACE CULTUREL (fixé par CCLC)	Locaux espace culturel	606,00 €
ESPACE CULTUREL		16,00 €
Terrain Allée des Tilleuls AVIS	Terrain Allée des Tilleuls	413,00 €

LOCATIONS ANNUELLES

TERRAIN	rue du 14 Juillet	30,00 €
DROIT DE PECHE	Droit de pêche	48,00 €
TERRAIN Allée des Tilleuls	STELL & BONTZ	1 820,00 €
CHASSE	ASS CHASSE	2 000,00 €
BATIMENT 4 RUE 14 JUILLET	COM COM CHATEAUX	6 000,00 €
SDIS	COM COM CHATEAUX	2 020,00 €
TERRAINS COMMUNAUX		selon indice

MÉDIATHÈQUE

	Livres tarifs nouveaux	Livres + CD/DVD
- 14 ans	Gratuit	Pas de prêt
De 14 à 25 ans	4,00 €	12,50 €
Plus de 25 ans	8,00 €	25,00 €
Adultes extérieures commune	10,00 €	25,00 €
Rachat de carte d'accès après perte	5,00 €	XX
Écoles extérieures à la commune	13,00 €	XX
Pénalités de retard par document et par jour	0,20 €	XX

DROIT DE PLACE

DROIT DE PLACE	25,00 €
2 PASSAGES PAR MOIS	3 €/jour

TARIFS INSERTION BULLETIN

1 PARUTION / AN : 1/8 DE PAGE	75,00 €
1 PARUTION / AN : 1/4 DE PAGE	110,00 €
1 PARUTION/AN : 1/2 PAGE	190,00 €
1 PARUTION / AN : PAGE ENTIÈRE	260,00 €
2 PARUTIONS / AN : 1/8 DE PAGE	130,00 €
2 PARUTIONS / AN : 1/4 DE PAGE	170,00 €
2 PARUTIONS / AN : 1/2 DE PAGE	250,00 €
2 PARUTIONS / AN : PAGE ENTIÈRE	380,00 €

HALL DES SPORTS

ASSOCIATIONS VILLAGES

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

Utilisation gymnase

Basket Holtzheim&Self défense	XXXX	8,00 €
Location gymnase/heure	3,00 €	11,00 €
Badge		6,00 €

CIMETIÈRE

Concession cimetière au 2m2 pour 30 ans	150,00 €
Concession case columbarium pour 15 ans	1 160,00 €
Concession cimetière caveau	950 €

TARIFS PHOTOCOPIES

Copie A4	0,15 €
Copie A3	0,30 €
Copie A4 couleur	0,30 €
Copie A3 couleur	0,60 €



ESPACE CULTUREL	VILLAGE/PARTICULIERS	EXTERIEURS	ASSOCIATIONS LOCALES
Petite salle à gauche-cuisine chambre froide	210,00 €	350,00 €	110,00 €
Petite salle pour réunion AG privée (association du village)	58,00 €	gratuit	gratuit
Grande salle en semaine	220,00 €	350,00 €	120,00 €
Grande salle, bar, chambre froide	255,00 €	440,00 €	135,00 €
Grande salle, bar, chambre froide, cuisine	345,00 €	551,00 €	220,00 €
Toutes installations sans cuisine	345,00 €	551,00 €	220,00 €
Toutes installations avec cuisine et chambre froide	440,00 €	725,00 €	220,00 €
location publicité/commercial grande salle Tarif PAR JOUR	525,00 €	XXX	XXX
MESSTI (3jours)	XXX	XXX	220,00 €
Location table	2,00 €	XXX	XXX
Location chaise	0,50 €	XXX	XXX
Location banc	1,00 €	XXX	XXX
Location vaisselle (unité)	0,30 €	XXX	XXX

Contrat d'adhésion assurance chômage

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'assurance chômage avec effet rétroactif 1^{er} janvier 2016 et autorise le Maire à signer la contrat d'adhésion qui confie aux Urssaf le recouvrement pour le compte de l'Unedic, des contributions d'assurance chômage et des cotisations AGS dues au titre de l'emploi de salariés et qui confie à Pôle emploi, pour le compte de l'Unedic, les missions notamment, de service de l'allocation d'assurance aux demandeurs d'emploi, de versement d'aides aux employeurs et de production de statistiques relatives au marché du travail et à l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

- ▷ 143.691,31 € Investissement Dépenses : au compte 001 — solde d'exécution de la section d'investissement reporté.
- ▷ 166.379,88 € Fonctionnement Recettes : au compte 002 en recette de fonctionnement « résultat de fonctionnement reporté.

COMMUNE - COMPTE DE GESTION 2015

Adoption du compte de gestion 2015

Le conseil municipal adopte le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2015 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2015 dont la balance se présente comme suit :

Balance générale	Fonctionnement	Investissement
Recettes	995961,96 €	539472,11 €
Dépenses	685890,77 €	683163,42 €
Résultat	310071,19 €	143691,31 €

Résultat global de clôture 2015 : excédent de 166 37988€

AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Le Conseil Municipal de Hangenbieten du 7 avril 2016, approuvant le compte financier de l'exercice 2015 ; Statuant sur l'affectation des résultats d'exécution global du budget 2015 ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat global de clôture de 166.379,88 € ressortant d'un excédent de fonctionnement de 310.071,19 € et d'un déficit d'investissement de 143.691,31 € ;

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2015 de la manière suivante :

- ▷ 143.691,31 € Investissement Recettes : au compte 1068 en recette d'investissement « excédent de fonctionnement capitalisé »;

BUDGET PRIMITIF 2016

Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	993 501,31 €	993 501,31 €
Fonctionnement	1 032 736,88 €	1 032 736,88 €

VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Fixe les taux d'imposition pour l'année 2016, comme suit :

	TAUX Année N -1	TAUX Année en cours
Taxe d'habitation	9,27	9,27
Foncier Bâti	14,71	14,71
Foncier Non Bâti	63,32	53,32

**CCCAS - COMMUNE de HANGENBIETEN
COMPTE DE GESTION 2015**

Adoption du compte de gestion 2015 CCAS
Adopte le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2015 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

CCAS- COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2015 dont la balance se présente comme suit :

Balance générale	Fonctionnement
Recettes	13.998,10 €
Dépenses	7.780,88 €
Résultat	6.217,22 €



CCAS - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015

Le bureau du CCAS de Hangenbieten du 7 avril 2016, approuvant le compte financier de l'exercice 2015;

Statuant sur l'affectation des résultats d'exécution global du budget 2015 ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat global de clôture de 6.217,22 €

ressortant d'un excédent de fonctionnement de 6.217,22 €

Les membres du CCAS décident d'affecter le résultat de fonctionnement 2015 de la manière suivante :

6.217,00 € au compte 002 Fonctionnement Recettes - résultat de fonctionnement reporté.

CCAS - BUDGET PRIMITIF 2016

Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	13.317,22 €	13.317,22 €

Réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Considérant que la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux est une obligation pour les collectivités territoriales ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :

▷ Le Centre de Gestion du Bas Rhin sera coordonnateur du groupement et chargé de procéder, dans le respect des règles de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire.

▷ La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le prestataire sera celle du Centre de Gestion du Bas-Rhin.

▷ Le Centre de Gestion du Bas-Rhin signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans l'avenant d'adhésion.

Précise que les crédits nécessaires à la réalisation du diagnostic des risques psychosociaux de la collectivité seront prévus au Budget Primitif 2017.

Aménagement territorial du schéma départemental de l'aménagement intercommunal - Projet de périmètre de l'Eurométropole suite à la fusion avec la Communauté de communes les châteaux.

Vu la fusion de la communauté de communes des Châteaux avec celle de l'Eurométropole.

Conformément aux dispositions de l'article 35III de la loi n°2015-991 du 7 août 2015, l'arrêté de projet de fusion est notifié au président de l'EPCI concerné afin de recueillir l'avis de l'organe délibérant et concomitamment au maire de chaque commune incluse dans le projet de périmètre afin de recueillir l'accord de chaque conseil municipal.

La fusion sera prononcée après accord des conseils municipaux des communes incluses dans le périmètre. L'accord des communes doit être exprimé par la moitié au moins des conseils municipaux des communes concernées représentant au moins la moitié de la population totale intéressée avec la nécessité de recueillir l'avis favorable de la commune dont la population est la plus nombreuse si cette dernière représente au moins le tiers de la population totale.

À défaut d'accord des communes et sous réserve de l'achèvement des procédures de consultation, le représentant de l'Etat pourrait fusionner des établissements publics de coopération intercommunale, par décision motivée, après avis de la commission départementale de coopération intercommunale.

La fusion sera prononcée par arrêté du représentant de l'Etat avant le 31 décembre 2016 pour le 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide d'émettre un avis favorable sur le projet de périmètre de l'Eurométropole suite à la fusion avec la Communauté de Communes Les Châteaux.

Instauration du permis de démolir

Dans la mesure où il apparaît opportun de soumettre à autorisation les éventuelles démolitions de constructions existantes, le conseil municipal décide :

- d'instituer le permis de démolir pour toute opération ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur le territoire, hors des zones protégées citées ci-dessus.

Personnel communal – période estivale

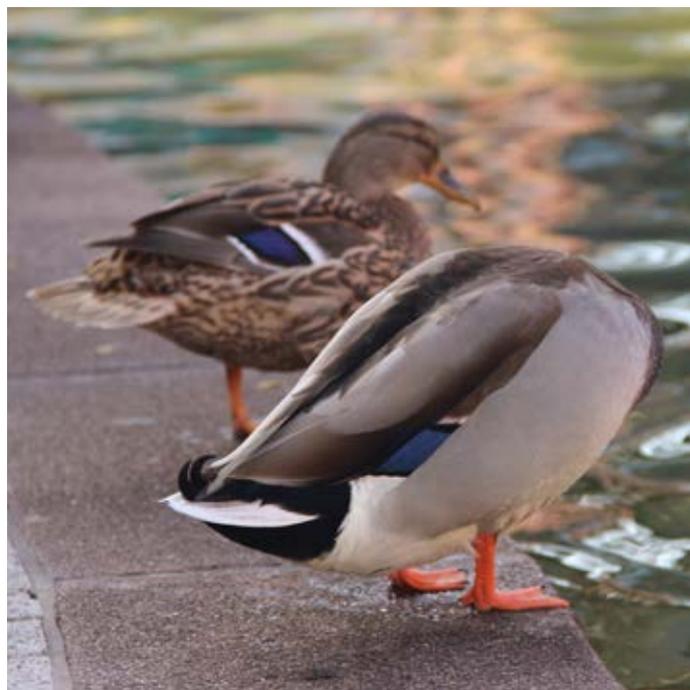
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création de deux emplois d'adjoints techniques de 2^{ème} classe à temps complet, en qualité d'agent contractuel.

CCAS Fête de Noël des Aînés 2015

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident le versement d'une subvention d'un montant de :

180 € à M. SCHOETTEL Eric pour sa prestation musicale à la fête de Noël des aînés 2015.

400 € au Groupe Théâtral de Hangenbieten pour leur prestation de service à la fête de Noël des aînés 2015.



Vous voulez changer ? changez avec VODIFF!

**RECHERCHE PERSONNALISÉE - VÉHICULES DE COLLABORATEURS
VÉHICULES D'IMPORTATION - MODÈLES RARES - FINANCEMENT**



**ASTON MARTIN - AUDI - BENTLEY - BMW - FERRARI - JAGUAR - LAMBORGHINI
MASERATI - MERCEDES - MINI - PORSCHE - VOLKSWAGEN**



L'EXCELLENCE VODIFF : UNE PALETTE COMPLÈTE DE SERVICES SUR MESURE

Nos spécialistes prennent soin de votre véhicule de A à Z :

- Entretien / Service après-vente
- Mécanique / Carrosserie
- Équipements

- Réparation ou remplacement pare-brise
- Pneumatiques et roues complètes
- Équilibrage, géométrie
- Stockage pneumatiques
- Contrôle technique

- Déclarations de sinistres, expertises
- Prise en charge assurances
- Travaux suite sinistre
- Assistance et dépannage
- Véhicule de prêt



VO'PARK
PARKING SÉCURISÉ LONGUE DURÉE

Parking sécurisé longue durée, assorti à une offre de services unique dans la région



VOPNEUS

Très large choix de pneumatiques et de jantes



VO'PASSION
LA PASSION POUR L'AUTOMOBILE EN VERSION ORIGINALE

Pilotez ou co-pilotez des voitures d'exception sur les plus beaux itinéraires d'Alsace



VODIFF
AUTOMOBILES

1, rue du tonnelier - 67960 Entzheim
Tél. 0390 29 70 00 - Fax : 0390 29 70 01
E-mail : auto@vodiff.fr

www.vodiff.fr

Urbanisme



Rue des Colverts

Lotissement « Le Domaine du Meunier »
22 lots – 7 permis de construire accordés.
Les 3 premiers bâtiments ont été contrôlés par la police de l'urbanisme de la Direction départementale des Territoires du Bas-Rhin.



Rue des Cigognes

Lotissement « La Tuilerie »
10 lots – 5 permis de construire accordés.

« **Les Hauts Lieux** »
Travaux en cours
stade dalle premier étage.



Rue de la Paix



TRAVAUX RUE DES FLEURS



Le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection totale de la rue des fleurs. Ce chantier s'étalera sur plusieurs mois, et entraînera de fait une gêne réelle pour l'ensemble des riverains et des utilisateurs de cette rue tout au long de son déroulement.

Cette voie étroite très fréquentée est dangereuse. Les contrôles démontrent fréquemment une vitesse excessive pourtant limitée à 30 km heures. Le stationnement abusif, notamment sur la partie réservée aux cyclistes, mais aussi au droit des croisements de rue, rendant la visibilité impossible, nous ont conduits à étudier, avec l'appui d'un bureau spécialisé, la rénovation de cette rue dans la perspective d'éradiquer ces incivilités.

Le conseil municipal donnera son avis avant le lancement d'appel d'offres pour la réalisation. Une information sera adressée à l'ensemble des riverains dès que le projet sera arrêté.



Eclairage Public - Gaz - Electricité - Chauffage Urbain

SOGECA



“ LE RIED ” HERRLISHEIM

www.tellosgroup.com

TÉL. 03 88 59 76 88

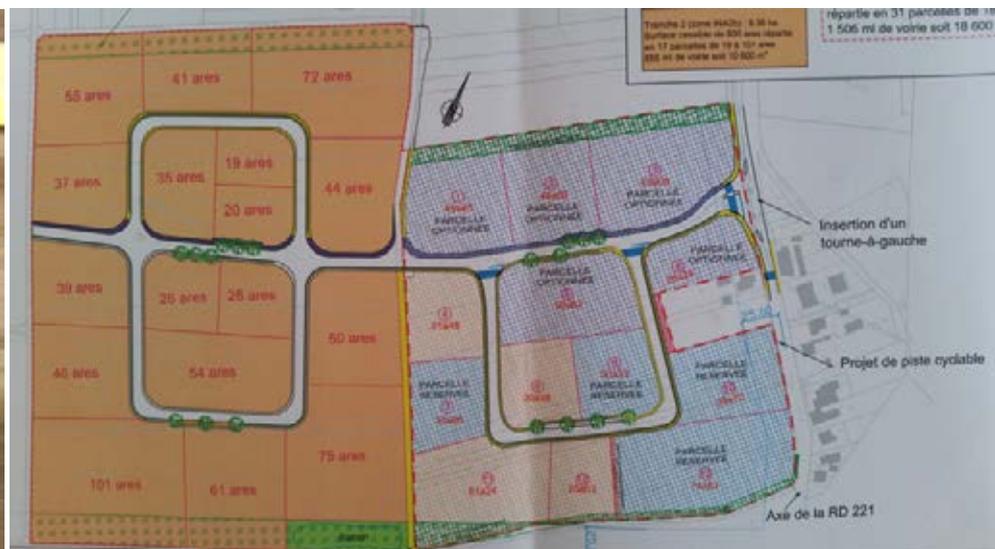




Parc d'activités «Les Châteaux»



Les travaux d'infrastructures ont démarrés après la fin de la campagne des fouilles archéologiques au cours de laquelle les chercheurs de l'INRAP (institut national de recherches archéologiques préventives) ont découvert un silo à grains au fond duquel gisait les restes d'un individu en parfait état de conservation. La découverte est évaluée à environ 3000 ans avant notre ère. À présent les travaux du réseau d'assainissement sont terminés. Les réseaux secs (électricité-gaz-fibre) ainsi que le réseau de distribution d'eau vont prendre le relais. Il est raisonnable de penser que la voirie provisoire sera prête fin septembre prochain, ce qui permettra la délivrance des premiers permis de construire.



ASSAINISSEMENT RUE DE LA BRUCHE



La communauté de communes « Les Châteaux » a décidé des travaux d'assainissement dans la rue de la Bruche visant à supprimer les installations autonomes de l'ensemble des riverains et à supprimer les rejets sauvages d'eau claire dans la rivière Bruche. Ces travaux d'un montant de 185 000 € seront réalisés par l'entreprise PONTIGGIA de Hoerd.

La complexité d'exécution liée au transit des véhicules desservant les entreprises Mey et Stell & Bontz sera gérée en bonne entente avec les riverains et les entreprises concernées.

Je vous remercie d'ores et déjà de prendre en compte ces futurs désagréments mais rien ne pourrait se faire sans la patience de tout un chacun.





Le 1^{er} janvier prochain Hangenbieten sera rattaché à l'Eurométropole.

C'est la loi numéro 2015 – 991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (loi Nôtre) qui a fixé à 15 000 habitants le seuil démographique minimal des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Dans ce cadre, le projet de schéma de coopération intercommunale, élaboré par le préfet et présenté à la commission départementale de coopération intercommunale le premier octobre 2015, propose le rattachement de la communauté de communes les châteaux à l'eurométropole de Strasbourg.

La communauté de communes Les Châteaux compte 6 445 habitants. Créée le 11 décembre 2001, elle regroupe cinq communes : Achenheim (2043 habitants), Breuschwickersheim (1281 habitants), Hangenbieten (1477 habitants), Kolbsheim (819 habitants), et Osthoffen (825 habitants). Située à l'ouest de l'agglomération, elle est limitrophe de l'Eurométropole de Strasbourg par les communes d'Entzheim, de Holtzheim et d'Oberschaefolsheim.

Les conseils de la communauté de communes Les Châteaux et de l'Eurométropole de Strasbourg soit les 33 communes de la future Eurométropole ont toutes émis un avis favorable à cette fusion qui interviendra au 1^{er} janvier 2017.

Les nombreuses réunions de travail tenues depuis le début de l'année permettent, compétence par compétence, d'assurer à court terme, la continuité du service public rendu aux habitants.

1 - En matière d'environnement et de propreté

*Ordures ménagères

Le service sera assuré dans la continuité sans modification

*Déchetterie

Une modification des horaires d'ouverture pourra être étudiée. Les conditions d'accès sont inchangées.

*Eau et assainissement

Sans changement

*Propreté

La voirie départementale sera transférée à l'Eurométropole qui

assurera en régie le balayage mécanique des voiries et, par convention avec la commune, le balayage manuel et le vidage des corbeilles par les agents communaux.

2 - En matière de sécurité

***Sécurité incendie** est commis par le contingent SDIS

Les bornes incendie feront l'objet d'un contrôle et d'un entretien par l'Eurométropole.

3 - En matière de voirie et de transports

*Voirie

Le périmètre de cette compétence Eurométropole intègre les trottoirs, la signalétique, les arbres d'alignement mais pas l'éclairage public qui reste une compétence communale. La voirie des lotissements privés sera reprise par l'Eurométropole sous réserve de sa conformité aux normes techniques.

L'Eurométropole est en charge de la conservation du domaine public et de la coordination de l'ensemble des travaux qui s'y inscrivent. Des moyens financiers sont mobilisés à l'entretien préventif, curatif et aux projets ponctuels d'adaptation.

*Transport

Un point précis est fait sur les projets en cours et les évolutions législatives. L'objectif est d'assurer la continuité du service public, de satisfaire les usagers tout en veillant à une adéquation entre le niveau de l'offre et le coût du service.

Dans le cadre de la restructuration du réseau de bus 209, il est proposé d'intégrer à la Communauté de Communes. L'enjeu est d'optimiser la desserte au vu des attentes des usagers. Un travail approfondi sera engagé, en partenariat avec la CTS et la CTBR du conseil départemental pour étudier les modalités de reprise du schéma de desserte actuel et d'optimisation du réseau avec des liaisons vers le ferroviaire.

Une navette Hangenbieten - gare SNCF d'Entzheim est à l'étude.

4 - En matière d'urbanisme et de développement économiques

*PLU

La stratégie retenue, en vue d'une situation très complexe, a pour objectif d'assurer

l'approbation du PLU de l'Eurométropole, d'éviter la caducité des POS est de permettre la fusion des documents de la communauté de communes Les Châteaux et de l'Eurométropole. Ce scénario implique de

- Tenir l'objectif d'approuver le PLU de l'Eurométropole le 16 décembre 2016
- Accompagner la communauté de communes Les Châteaux tout au long de l'année 2016 pour réaliser un travail de réflexion sur ses orientations en matière d'urbanisme et les mettre en perspective avec les orientations du PLU de l'Eurométropole, l'objectif étant de gagner du temps par rapport à la caducité de leur POS ou PLU respectifs;
- Dès la fusion réalisée, en 2017, mettre le PLU de l'Eurométropole en révision pour intégrer le territoire des cinq communes;
- Tenir un calendrier de révision qui permettent a minima l'arrêt de la révision suffisamment en amont de la fin de mandat municipal en 2020;
- Visez l'approbation de cette révision
- En 2020 pour éviter la caducité des POS d'Osthoffen, Kolsheim et Hangenbieten.

*Autorisation de droit des sols

L'Eurométropole assure l'instruction gratuite des demandes d'autorisation dans un cadre conventionnel. Le maire reste l'autorité compétente pour délivrer les permis de construire.

5 - En matière de petite enfance, d'accueil périscolaire et de culture

L'Eurométropole n'exerce pas de compétences petite enfance, périscolaire et jeunesse alors que la Communauté de communes Les Châteaux a pris cette compétence afin de répondre aux besoins des familles en matière de garde, d'activités de loisir et d'animation périscolaire.

Le multi-accueil est un bâtiment neuf, construit par la Communauté de communes « Les Châteaux », mis en service en août 2014. Le service est géré dans le cadre d'une délégation de fonctionnement ; la charge de la Communauté de Commune est de l'ordre de 285 000 € par an.

Les quatre accueils périscolaires, gérés par la Fédération des MJC en délégation de service public, sont implantés dans des locaux municipaux. Le coût de fonctionnement est de l'ordre de 336 000 € par an.

Deux hypothèses sont envisagées pour l'évolution de cette compétence à savoir :

- L'exercice de cette compétence par la nouvelle intercommunalité sur le territoire des 5 communes, l'Eurométropole ne souhaitant pas exercer cette compétence de proximité sur l'intégralité du territoire. Cette hypothèse nécessiterait toutefois un consensus des



Maires de l'Eurométropole.

- La restitution de cette compétence aux cinq communes avec l'alternative suivante :

- L'exercice de cette compétence au niveau communal avec une convention de gestion entre les cinq communes

- La création d'un syndicat intercommunal à vocation unique

La deuxième proposition semble, à l'heure actuelle, la solution à retenir.

*Lecture Publique

L'architecture de la compétence lecture publique de l'Eurométropole de Strasbourg, qui s'appuie sur le principe de subsidiarité, s'articule autour de 3 niveaux d'équipement : un établissement central de référence (médiathèque André Malraux), trois établissements communautaires relais (médiathèque Sud à Illkirch-Graffenstade, médiathèque Ouest à Lingolsheim et future

médiathèque Nord à Schiltigheim) et les médiathèques municipales.

Pour les communes volontaires, le fonctionnement en réseau se matérialise à travers la carte «pass'relle» qui repose sur des tarifs partagés et propose des échanges professionnels, des supports d'animation culturelle et de communication. L'objectif, à terme, est de mutualiser l'informatique afin de permettre un meilleur service aux usagers est de disposer d'un outil plus performant pour les professionnels.

Par ailleurs, l'Eurométropole a mis en place un fonds de concours qui compense 45% des frais de fonctionnement liés directement aux bâtiments des bibliothèques et médiathèques municipales.

La médiathèque de Hangenbieten aura la possibilité, si les élus le souhaitent, d'adhérer au réseau pass'relle via un conventionnement. Une décision sera prise avant le 31 décembre

2016 par le conseil municipal.

Le groupement des écoles de musique de la communauté de communes les Châteaux géré sous une forme associative compte 140 élèves.

La fusion de la communauté de communes Les Châteaux et de l'Eurométropole de Strasbourg appliquera une restitution de cette compétence aux communes qui bénéficieront d'un fonds de concours de l'Eurométropole à hauteur de 73,73 € par élève. Une ou plusieurs réunions avec l'association seront organisées pour un conventionnement éventuel avec chaque commune.

6 -Impacts financiers et fiscaux

Les impacts financiers et fiscaux, les impôts entreprises, les concours financés, le transfert de l'actif et du passif sont en cours d'étude.

VINS ET CRÉMANT
D'ALSACE

**DOMAINE
FRITSCH**

Grand Cru
STEINKLOTZ

EARL FRITSCH
Romain et Jérémie
49, rue du G^{nl} de Gaulle
67520 - MARLENHEIM

03.88.87.51.23
domaine.friro@orange.fr



NOUVELLE AVOCATE AU BARREAU DE STRASBOURG

A compter du 1^{er} juillet 2016, une avocate au barreau de Strasbourg assurera des consultations juridiques gratuites à la Mairie de Hangenbieten (dans des conditions garantissant la confidentialité).

le mercredi de 17h30 à 19h
uniquement sur rendez vous pris
par mail à :

cgrethel.avocat@gmail.com

ou par téléphone au 03.88.66.90.23

Marie-Caroline PERIQUET
Directrice Administrative et Financière

CSE

6 Avenue Jean Prêcheur
67120 DUPPIGHEIM

Tel. : +33 3 88 50 56 60 Mail : mcp@coseec-se.fr



www.coseec-se.fr

IMAGINA'TIF
Coiffure
DAMES MESSIEURS JUNIORS



HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi et Mercredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 19h

ET EN NON-STOP LE

Samedi : 8h à 15h

NOCTURNE LE

Vendredi : 8h30 à 12h
et 14h à 20h

7a, rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN

☎ 03 88 96 17 44

SPDEM

Sanitaire - Plomberie - Dépannage

Évacuation - Maintenance



Artisan diplômé N° siret : 810473074 ape/naf : 4322A

6A, rue des jardins 67980 Hangenbieten

06 84 29 76 48 - schoettel.marc@orange.fr



NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La nouvelle école élémentaire sera construite sur la partie Est de l'espace culturel. Pour ce faire, une partie de l'atelier communal vers le nord sera démontée.

Le conseil municipal a confié au cabinet d'architecture OZE la réalisation de cet équipement.

La nouvelle école comportera cinq salles de classe de 60 m² chacune, orientée vers le sud sur une grande cour de récréation pavée, bordée à l'ouest par un préau reliant l'entrée de l'école au hall des sports.

L'entrée des professeurs se fera par l'impasse des Ormes, alors que l'ensemble des élèves rentreront par l'allée en face de l'entrée de l'école maternelle.

L'architecture du bâtiment rappelle l'espace culturel en façade sud. Le bureau de direction, la salle des professeurs et les locaux techniques donnent sur la façade nord.

Nous reviendrons sur ce projet au fur et à mesure de son exécution. L'ouverture est pour l'instant prévue courant 2018.

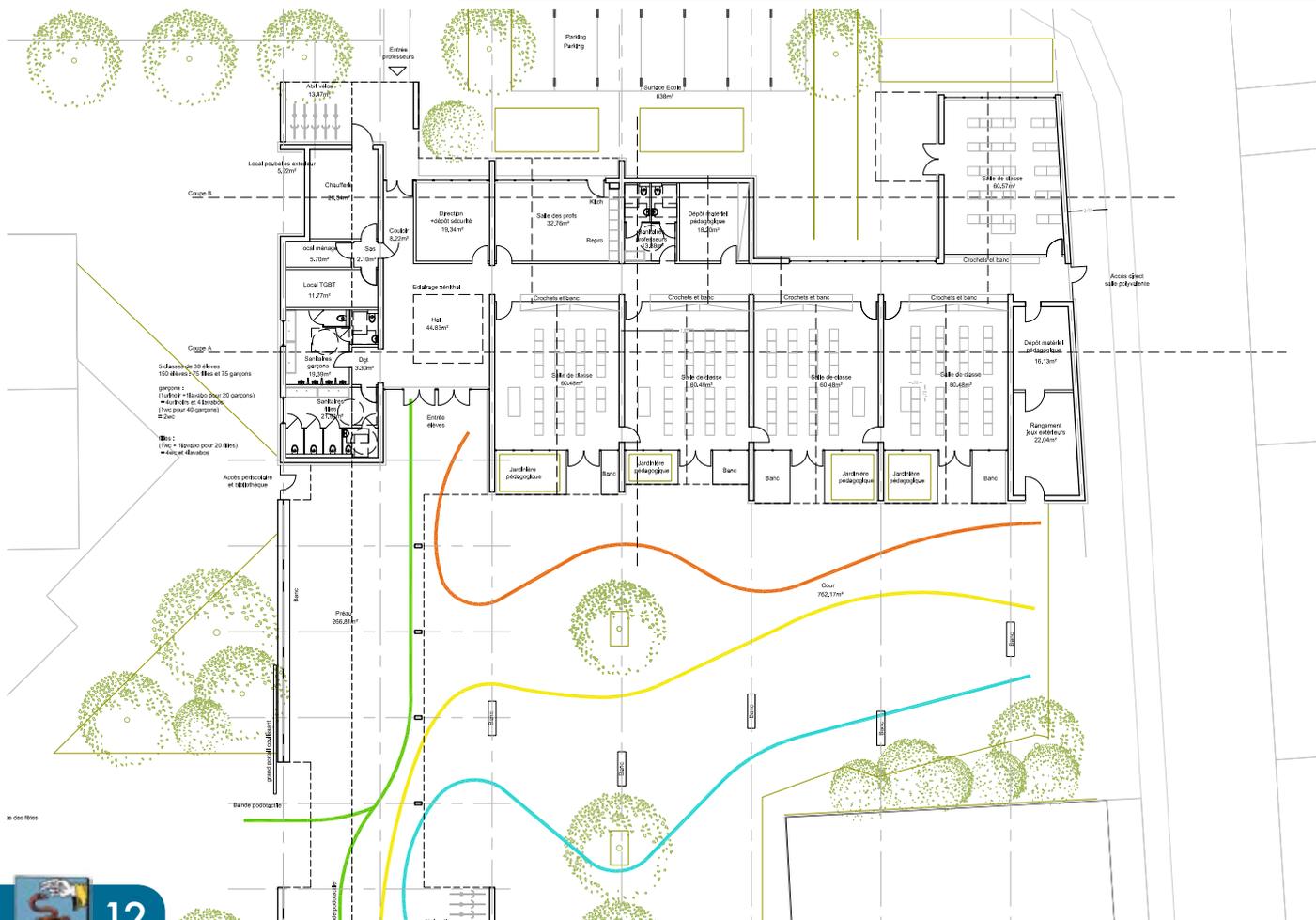


Vue nord depuis l'impasse



Vue sud depuis la cour

PLAN DE L'ÉCOLE





D'ici la fin d'année 2016, la société NTL déplacera son atelier de montage de tramways sur pneus Translohr à Hangenbieten.

Une centaine de salariés de NTL travaillera sur ce nouveau site, situé route de Holtzheim à côté de l'entreprise Proform,

La ligne de tramways de pneus Translohr de Medellín a été inaugurée le 30 mars 2016.

La portion souterraine de la ligne T6 de la RATP en Ile-de-France, avec le tunnel de Viroflay de 1,6 km, a été inaugurée le 11 juin 2016.

Les tramways sur pneus de NTL sont des systèmes de transport innovants, particulièrement adaptés aux villes avec des contraintes fortes en termes d'espace disponible et de topographie. Leur rayon de giration court leur permet de circuler dans des virages très serrés et des rues étroites. Leur capacité de franchissement leur permet de gravir des pentes jusqu'à 13%, grâce notamment à l'adhérence des pneus. Enfin, leur fonctionnement sur pneus est très silencieux, sans crissements ou vibrations.

La société NTL, dont le siège se situe à Duppigheim, compte 220 employés.

Plus d'informations sur NTL : www.newtl.com

NTL assemblera les tramways sur pneus Translohr à Hangenbieten



Des solutions innovantes pour vos besoins de mobilité.

Depuis plus de 50 ans, le groupe **Lohr** est un spécialiste mondial dans la conception, fabrication et commercialisation de systèmes de transport.

AUTOMOTIVE



RAILWAY SYSTEM



NEW MOBILITIES





LA KERMESSE



LE PÉRISCOLAIRE



Un succès pour cette journée en partenariat avec le multi-accueil et la médiathèque d'Hangenbieten. Plus de 200 personnes se sont réunies autour des différents ateliers et animations de l'après midi et à travers le moment tant attendu du spectacle des enfants.

MERCREDI 1 JUIN 2016 HANGENBIETEN Journée de l'enfant Autour du monde



« Partout autour de nous, il y a des signes d'espoir dans les regards », dit la chanson finale.
PHOTO DNA

Des photos, des ateliers, un spectacle haut en couleur ont donné aux parents de la communauté de communes des Châteaux un aperçu du travail effectué dans les accueils périscolaires. La médiathèque et le multi-accueil étaient associés au projet.

On manquait de chaises au centre culturel samedi 28 mai, tant parents et enfants se pressaient pour le « Voyage autour du monde » qui clôturait la Journée de l'enfant des cinq périscolaires de la Comcom des Châteaux.

Escale asiatique animée par Achenheim « Maternelles » ; vahinés et Ail Blacks d'Océanie interprétés par Hangenbieten ; gangsters, pistolets et chorégraphie, voilà l'Amérique vue par Kolbsheim; Osthoffen conviait les doudounes à une partie de pêche au Pôle Nord, tandis qu'Achenheim « Primaires » faisait battre djembés, rythmes et couleurs d'Afrique.

Pour le bouquet final, elles n'étaient pas cinq structures, mais six ! « Les Lutins des Châteaux » de la crèche de Breuschwickersheim ont participé, à leur façon, à la chanson des Kids United On écrit sur les murs. La joie des enfants a redoublé quand des applaudissements nourris ont témoigné de la satisfaction du public devant le travail accompli et l'étonnante fédération d'énergies.

Consumérisme et zapping ne passeront pas

Les choses ont bien changé depuis l'époque des garderies. Des accueils périscolaires les ont remplacées en 2003. De simples modes de garde où des enfants discutaient calmement sous la surveillance d'un adulte, les accueils se sont professionnalisés et occupent désormais une place clairement éducative. Rendre les enfants

acteurs est l'objectif principal de Sandrine Willer, coordinatrice des périscolaires de la Com-com pour la fédération des MJC d'Alsace.

« Nous voulons faire prendre conscience aux enfants qu'ils ont chacun un rôle à jouer maintenant et que, plus tard, ils en auront un à exercer de manière active en tant que citoyen. » Elle explique que consumérisme et zapping ne passeront pas, convaincu qu'on peut s'y opposer en développant la prise d'initiative, la responsabilisation des enfants, leur engagement sur la durée dans un projet collectif.

Ouverts sur le monde environnant, les périscolaires ont invité deux structures à s'associer à la Journée de l'enfant. D'abord la médiathèque de Hangenbieten : Sophie Ouvrard, directrice, et deux bénévoles, Géraldine et Marie-Laure, ont mis en espace des contes adaptés à la thématique, chacune avec sa personnalité, chacune avec talent.

En langue des signes

Le multi-accueil de Breuschwickersheim, destiné à des enfants de la Comcom âgés de dix semaines à quatre ans, était aussi associé : Mélanie Colinet a profité de la mise en place d'une nouvelle démarche pour embarquer quelques enfants dans le spectacle, non avec leur voix, mais avec des signes. Elle a développé l'utilisation de la langue des signes afin de faciliter la communication pré-angarière et d'éviter les frustrations de ceux qui n'ont pas encore « les mots pour le dire ». Et c'est dans cette langue qu'ils ont participé à la chanson finale.

A.T.

L'ÉCOLE MATERNELLE

LE CROSS



Pour la 1^{ère} fois, jeudi 31 mars, les élèves de grande section ont participé au cross d'Ittenheim. Ils s'étaient entraînés pendant de nombreuses semaines et ont vécu cette matinée avec beaucoup de ferveur. Victor BALZER est arrivé 1^{er} et a pu apporter à l'école sa première médaille d'or.



VISITE À LA FERME

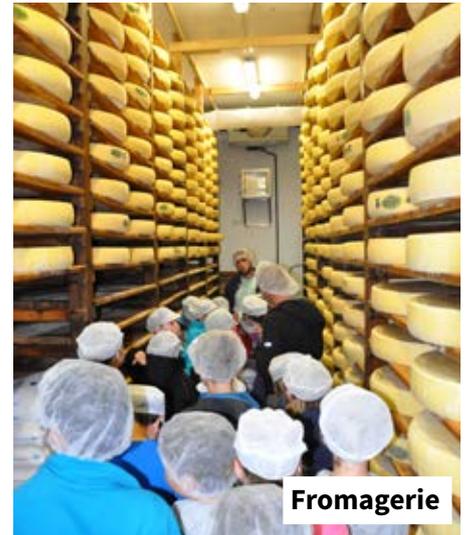
Jeudi 28 avril, les élèves de l'école maternelle sont allés visiter la ferme de Rhinau. De vrais petits fermiers à l'œuvre : mettre en place la litière du cheval et de la vache, nourrir poules, lapins, cochon, chèvres, oies, cheval et âne. Et brosser, porter, caresser tous ces nouveaux petits amis. Un grand merci à la Mairie qui a offert (transport et entrée) cette belle journée aux enfants !



L'ÉCOLE PRIMAIRE



Le groupe !



Fromagerie

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 de Hangenbieten sont parties en classe verte à Chaux Neuve dans le Doubs au mois de mai.

Nous y avons pratiqué des activités sportives de plein air comme : l'escalade sur rocher naturel, la spéléo dans des grottes très étroites ainsi que l'accrobranche suspendus dans les arbres.

Nous avons appris comment se fabriquait le comté en visitant une fromagerie. Nous avons également fait des sorties nature où nous avons découvert et appris à reconnaître la flore du Jura. Nous avons aussi goûté des plantes sauvages sans nous empoisonner et nous avons même appris à cueillir des orties sans nous piquer !

Cette semaine s'est très bien passée : nous avons vaincu nos peurs du vide et/ou du noir, nous nous sommes bien amusés et nous avons appris beaucoup de choses.

Toutes ces activités se sont déroulées sous une pluie de mai avec des températures clémentes heureusement.



Accrobranche



Escalade



Spéléologie



Rénovation énergétique

Le gaz naturel, naturellement !



Vous souhaitez
optimiser votre confort
intérieur et réaliser des
économies d'énergies ?

Convertir votre installation
de chauffage au gaz naturel :
**c'est simple, rapide
et économique !**



Proche et réactif,
Réseau GDS
vous accompagne dans
votre démarche de rénovation :

Un **interlocuteur dédié** pour
répondre à vos questions

Des **conseils personnalisés** selon
vos besoins énergétiques

Des **aides financières**
pour concrétiser
vos projets



Pour une
installation de
chauffage de qualité,
choisissez un **installateur
partenaire EFFI'GAZ 2016**
(la liste est disponible
sur www.effigaz.fr)



03.88.79.57.00

www.reseau-gds.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Les gourmandises



Les gourmandises

Durant le semestre écoulé, la vie de la Médiathèque a été rythmée par des animations diverses et variées :

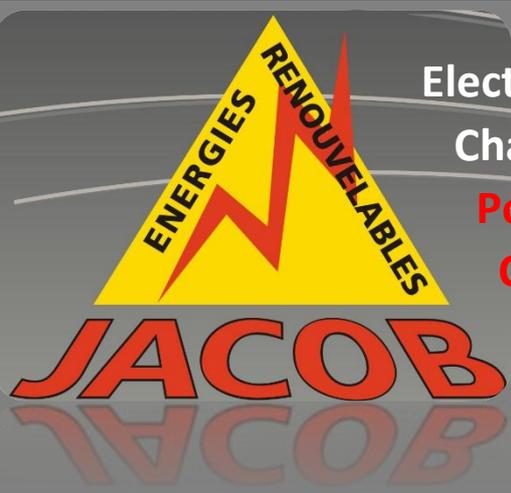
Les gourmandises

Les Gourmandises étaient à l'honneur le 11 mars dernier. En partenariat avec les périscolaires de Hangenbieten et d'Achenheim et l'Accueil de Loisirs de la 2^{ème} semaine des vacances de février, une première soirée intergénérationnelle a été organisée autour

des thèmes de la cuisine et de la transmission. Pour cela, au sein des périscolaires les enfants ont accueilli leurs parents et grands-parents à l'occasion d'ateliers cuisine organisés plusieurs semaines avant l'événement. C'est ainsi que bouchées aux crevettes, feuilletés au cumin, quiche lorraine, crumble aux pommes, gâteaux au chocolat et paëlla furent à l'honneur ! Les enfants ont fait fort ! Ils ont su confectionner les gourmandises à partir des recettes et des conseils transmis par leurs aînés mais ils

ont eu à cœur de transmettre à leur tour ce qu'ils avaient appris en servant le public et en répondant à ses questions. Cette soirée fut également l'occasion de tester une nouveauté : la résidence d'artiste !

La Compagnie Les Lavandières s'est prêtée au jeu et a bénéficié des locaux du Centre culturel pendant une semaine, durant laquelle, elle a pu répéter et peaufiner son spectacle qui a été joué pour la première fois le 11 mars.



Electricité
Chauffage

Pompe à chaleur
Climatisation

Chauffe-eau thermodynamique
Ventilation double-flux



Entreprise d'Electricité Générale

1 Allée des Tilleuls – 67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 90 29 69 66 – Fax. 03 90 29 69 72

www.electricitejacob.fr



Tous au jardin !



Troc aux plantes, conférence sur les abeilles, ateliers, spectacle, exposition ont ponctué cette première journée Tous au jardin. Grâce à de nombreux partenaires passionnés et passionnants, cette journée fut tellement enrichissante.

Monsieur Raymond Montanari a permis de faire connaître le monde si structuré des abeilles par une conférence et de fabriquer des bougies en cire d'abeilles. Le Photo-club d'Achenheim avait exposé des photos d'insectes et de paysages de toute beauté. Monsieur Christian Ehrhart du magasin bio d'Oberschaeffolsheim a fait découvrir la plante à fort pouvoir sucrant qu'est la stévia et les bienfaits du lombricompostage. L'association Chat Pitre et Cie a rassemblé jeunes et moins jeunes autour des jeux de société. L'Association des parents d'élèves de Hangenbieten a soutenu l'organisation du Troc aux plantes. L'association « Famille d'Achenheim réunies », association des parents a permis à la classe des moyens-grands de la maternelle de Hangenbieten de construire un magnifique hôtel à insectes afin d'observer ces derniers et de leur transmettre la notion de respect de l'autre et de la nature. L'accueil de loisirs des vacances d'avril a présenté ses différents bricolages sur le thème du jardin et un très beau spectacle a clôturé l'événement. Nous remercions vivement tous les participants et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une 2^{ème} édition.



Journée de l'Enfant

Durant cette journée de nombreuses activités étaient proposées par les accueils périscolaires de la Comcom Les Châteaux, le Multi-Accueil de Breuschwickersheim et la Médiathèque. Notamment deux séances de « Ecoute, j'ai quelque chose à te lire » adaptées selon l'âge des enfants présents et un atelier cartes pour la fête des mères.



«Heures du conte» « Ecoute, j'ai quelque chose à te lire » et «Bébés lecteurs»

Nous remercions les enfants, ainsi que les parents, grands-parents, assistantes maternelles qui les accompagnent, pour leur présence et leur fidélité à venir écouter des histoires. Rendez-vous en octobre.

Nous en profitons pour remercier également, les enseignants, les animateurs des périscolaires et de l'Accueil de loisirs pour leur écoute, leur fidèle présence, leur collaboration et leur aide si précieuse.

Fermeture d'été

Comme tous les ans, la médiathèque sera fermée durant trois semaines : du lundi 1^{er} août au lundi 22 août. Réouverture le mardi 23 août.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

L'équipe de la médiathèque





Badminton Club de Hangenbieten



Le Badminton Club de Hangenbieten (BCH) est une association sportive ayant pour but la pratique du badminton. L'esprit de ce sport se veut convivial et fairplay. Il vous permet de vous dépenser et de vous amuser dans une ambiance amicale.

Nos portes sont ouvertes aussi bien pour le plaisir en Section Loisir que pour ceux qui veulent faire de la compétition, notamment lors d'Interclubs organisés par la Ligue d'Alsace en Départementale 1 et 3.

Le BCH accueille aussi les plus jeunes qui ont envie de pratiquer ce sport, que ce soit en tant que débutants ou en perfectionnement, au sein de sa Section Jeunes réservée aux enfants de 7 à 11 ans.

Les entraînements ont lieu le lundi de 17h à 18h15. Ils sont assurés par Jonathan Meghouche, membre du comité et de l'équipe Compétition du BCH.

Le Circuit Jeunes se déroule sous forme de championnat avec 7 journées de compétition dans l'année, en individuel ou en double. Il leur permet de se lancer dans la compétition contre les jeunes joueurs d'autres clubs.

Cette année, deux équipes Compétition Interclub Seniors étaient inscrites. Pour la 3ème année consécutive l'équipe 1 a assuré sa montée. L'an prochain elle jouera en D1. L'équipe 2 s'est maintenue en D3. Félicitations pour leurs beaux parcours. Les équipes sont toujours entraînées par Vincent LAIGLE.

Pour toute information, vous pouvez passer au club ou nous contacter :

Par mail : badmintonclubhangenbieten@hotmail.fr

Site web : <http://badmintonclubhangenbieten.jimdo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Badminton-Club-Hangenbieten>

Us Hangenbieten en mode rénovation



Les membres du comité ainsi que les joueurs ont profité de la trêve hivernale pour effectuer des travaux de rénovation du club house.

Peinture, carrelage, nouveau bar pour un résultat à la hauteur de l'investissement.

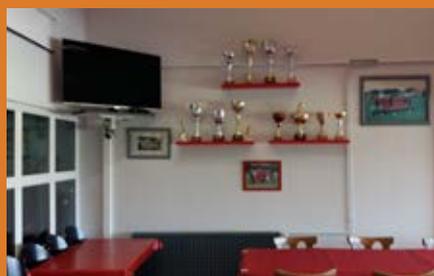
Un lieu de rencontres agréable, moderne, convivial pour les 3^{ème} mi-temps.

Un grand merci à la société Stell & Bontz qui a fourni gracieusement le carrelage et divers matériaux et à la Commune de Hangenbieten qui a fourni la peinture.

Un grand merci également à la société Vodiff qui nous a fait don de nouveaux bancs de touche et de matériel (ballons, etc...).

Pour le plus grand bonheur de nos joueurs !

Merci à tous nos partenaires qui contribuent à la bonne santé de notre club ainsi qu'à nos fidèles supporters – rendez-vous la saison prochaine.



ZESTE DE FORME



Activités liées au sport et à la santé à Hangenbieten.

L'association Zeste de Forme vous propose différents cours collectifs qui vous permettront de vous mettre en forme, de régler des petits soucis de santé ou simplement de (re)découvrir vos potentiels cachés, dans la bonne humeur.

Pilates

« Tout est compliqué avant d'être simple ».

C'est une méthode qui permet de renforcer les muscles posturaux, les muscles profonds de la ceinture abdominale et du dos.

Les mouvements sont effectués en douceur et en conscience avec une grande recherche de qualité. Un des objectifs principaux est le contrôle du corps en mouvement.

Le Pilates permet une synergie du corps et de l'esprit.

Résultats observés : meilleure posture, dos plus fort, amélioration de la silhouette, conscience des muscles profonds de la ceinture abdominale, contrôle du stress, etc.

Biokinésie

« Le yoga pour l'occidental du XXI^{ème} siècle ».

C'est simplement un cours de renforcement musculaire, en douceur et en profondeur. C'est l'alliance du mouvement, de la respiration et de la conscience.

La répétition de séries et de répétitions permettent de mettre en action volontairement les muscles lisses qui sont liés au squelette et

aux organes tout en assouplissant les articulations.

Chacun effectue les exercices à son rythme et à sa mesure, selon son état de forme, sans se comparer et sans pression. La respiration prend une part essentielle dans le cours. On peut utiliser du matériel comme des haltères ou des barres par exemple. Ce cours peut être considéré comme un véritable yoga mais adapté à notre époque et à nos besoins, en tant qu'occidentaux. La biokinésie est occidentale et actuelle. Par rapport aux techniques orientales anciennes, la personne part du physique et peut s'ouvrir à plus grand, selon son état présent (en toute liberté).

Résultats observés : gain de souplesse, amélioration du fonctionnement corporel et des différents organes (foie, reins, poumons, intestins), prises de conscience du corps et de la respiration, meilleur mental, ouverture d'esprit, etc.

Horaires des cours (Hall des Sports Hangenbieten)

Judi :

19h Bas du Corps - 20h Pilates

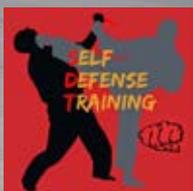
Samedi :

9h45 Biokinésie - 10h45 Pilates

CONTACT :

03 67 07 48 89 ou 06 60 75 45 70
selestino.nogueira@gmail.com

KARATÉ ENFANTS ET KRAV MAGA POUR ADOLESCENTS ET ADULTES



Essayez avant de vous inscrire !

Indécis, vous n'osez pas, vous ne connaissez pas ? Nous vous proposons deux cours d'essai gratuits avant de vous inscrire.

Notre association, Self Défense Training, forte de son succès, entamera à la rentrée scolaire sa quatrième saison à Hangenbieten. Après la période estivale, les cours reprendront à partir de mercredi 07 septembre 2016 les mercredis et les vendredis au Hall Sportif.

Horaires :

Krav Maga :

Mercredi et Vendredi de 19h30 à 21h00,
(+16ans et adultes)

Vendredi adolescents (12 à 15ans) de
18h30 à 19h30

Karaté Enfants : 6 à 11ans

Mercredi de 18h15 à 19h15

Renseignements sur place ou

tel. 06 13 85 55 22

site <http://selfdefensetraining.fr>

Page facebook : self defense training



TEMPS LIBRE



Une section ouvre, une autre change d'animateur, la troisième est suspendue temporairement, ainsi va « Le Temps Libre et Rencontres ».

Lors de l'assemblée générale, certains ont souhaité se retrouver pour des après-midis conviviaux. Ainsi la section « Jeux » a vu le jour. Le rendez-vous a été fixé le jeudi après-midi tous les quinze jours à la médiathèque où un petit groupe se retrouve régulièrement pour jouer aux cartes, au scrabble, et tout autre jeu. La dernière séance aura lieu le 7 juillet. Les activités reprendront à la rentrée suivant un planning disponible en mairie.

La section « Loisirs et Créations » a terminé la saison par un repas convivial, le 31 mai dernier ; par la même occasion, nous avons fêté le départ de Marie-Thérèse en la remerciant pour sa patience durant ces années passées parmi nous... et non sans lui faire promettre de revenir nous voir, si l'envie lui en prend, ou si nous sollicitons ses conseils avisés pour un arrangement floral !



D'un commun accord, nous avons convenu de nous retrouver à la rentrée, le lundi 19 septembre à 20h au Centre socioculturel pour redémarrer une nouvelle saison ; nous déciderons à ce moment-là du calendrier de nos réunions et des activités que nous envisagerons : bricolage, arrangements floraux, peinture sur soie, collage de serviettes... ou tout simplement bavardage et plaisir de se retrouver.

La section « Scrabble » du jeudi soir a suspendu temporairement son activité. Les personnes désirant pratiquer peuvent prendre contact avec les responsables de l'association.

Comme le veut la tradition, les membres se sont retrouvés pour leur sortie annuelle. Au programme la Maison du Fromage à Gérardmer.

Le samedi 11 juin à 8h30, une petite quarantaine de membres a quitté Hangenbieten en direction de Sélestat - Colmar- Gunsbach.



Malgré le temps maussade, les discussions allaient bon train dans le bus. A Gunsbach, le groupe a visité la Maison du Fromage : projection d'un film, accès à l'étable, démonstration et dégustation de fromage frais, puis y a pris le déjeuner.

L'après-midi, la balade a repris vers Soultzeren - Xonrupt -Longemer - Gérardmer avec une promenade commentée en bateau sur le Lac - Les éclaircies ont permis de profiter pleinement de cette croisière . Le bus a repris la route en direction de Plaingfaing avec la visite et une dégustation à la confiserie des Hautes-Vosges où sont fabriqués artisanalement de véritables bonbons des Vosges - Vers 19h, le groupe était de retour à Hangenbieten.

L'association souhaite de bonnes vacances à tous et espère vous retrouver nombreux en septembre.

Spizzo sarl

ENTREPRISE DE CARRELAGE

CARRELAGE
CHAPE
GRANIT
MARBRE

Spizzo sarl

4, Impasse des Ormes
67980 HANGENBIETEN
Tél 03 88 96 13 74
Fax 03 88 59 56 84
carrelage.spizzo@gmail.com

© UNE CREATION TECHNOGRAPH 06 8572 52 39

LA PAROISSE CATHOLIQUE



La paroisse catholique Saint-Brice fête cette année le jubilé, soit les cinquante ans, de la construction de son église. À cette occasion nous organisons, **les samedi 12 et dimanche 13 novembre 2016, un weekend « découverte-animations » et un repas au Centre socio culturel de Hangenbieten.**

Notre communauté manque de jeunes bénévoles pour nous seconder, aussi **nous lançons un appel à tous** car nous recherchons des personnes disponibles pour donner un coup de main pour la préparation et l'organisation de cette manifestation exceptionnelle. Nous ferons aussi appel à votre générosité pour des dons.

Des flyers donnant tous les détails seront distribués au courant du mois d'octobre afin de vous permettre de faire les réservations pour ce weekend qui se déroulera en deux parties : le samedi 12 novembre, un concert de gospel aura lieu à l'église catholique Saint-Brice de Hangenbieten et le dimanche 13 novembre une messe festive avec accompagnement musical et la participation de Monseigneur Joseph MUSSER ainsi que l'ensemble des prêtres y sera célébrée à 10h le Lundi 14 Novembre à 19h une messe pour les bienfaiteurs défunts suivie d'une conférence. Des invitations personnelles seront envoyées aux différentes personnalités officielles paroissiales et communales.

Nous organisons également **une exposition de photos** qui retrace les cinquante ans de vie de notre paroisse et de ses paroissiens. Les personnes possédant des photos de la construction du presbytère, de l'église, de la première messe, des processions, vous pouvez les déposer à l'église ou les remettre à Marie-France FRUHAUF en y rajoutant votre nom au dos des photos.

Merci de prendre contact avec Marie-France au 0388965749 ou par email : antoinemarie67@laposte.net.

Venez nombreux à cette grande fête, votre soutien est précieux.

Nous souhaitons que ce JUBILE reste un grand souvenir.



Vie paroissiale

À l'occasion du Jubilé de l'Année de la Miséricorde, notre Communauté de Paroisses des Rives de la Bruche est partie à ROME du 16 au 18 avril 2016 pour passer la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre. Video de la messe à la Basilique :

<http://www.riposte-catholique.fr/riposte-catholique-blog/rome-riposte-catholique-blog/pape-francois-ordonne-11-pretres-a-rome>.

Un pèlerinage d'une journée aux Trois Epis est prévue le 15 Octobre 2016.

Pour l'année 2017 nous envisageons un pèlerinage à Notre-Dame de FATIMA au mois d'Octobre 2017.

Conseil de gestion

La paroisse catholique Saint-Brice de Hangenbieten lance un appel aux personnes bénévoles qui accepteraient de donner un peu de leur temps pour rejoindre notre équipe du Conseil de Gestion car nous ne sommes plus que deux personnes arrivant en fin de mandat (Marie-France FRUHAUF, présidente du Conseil et Alain LANGENBRONN, trésorier), le secrétaire étant arrivé en fin de mandat en 2015.

Merci aux courageux qui voudront bien rejoindre notre équipe.

Peinture intérieure et extérieure

Revêtements sols et parquets

Plâtrerie et faux plafond

Assèchement et décontamination

Entreprise de Peinture

**DICK
Louis** sàrl

1 Allée des Tilleuls
67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 54 86

Fax. 03 68 41 84 52

www.peinturedicklouis.fr

RECONNU
GARANT
RGE



CLUB DE TENNIS BREUSCHWICKERSHEIM - HANGENBIETEN



CHAMPIONNAT 2016

Pour le championnat de mai-juin 2016, l'équipe adulte composée de joueurs de Breusch et de Hangenbieten concrétisait déjà pleinement la fusion.

Nos principales manifestations prévues pour 2016 :

- Possibilité de s'inscrire pour l'été avec une licence FFT découverte (cotisation réduite) - se renseigner auprès des contacts ci-dessous.
- Tournoi open adultes du 13 juillet au 3 août 2016
- Traditionnel tournoi intercommunal BOAHT
- Reprise de l'école de tennis mi - septembre 2016
- Portes ouvertes avec animations sur les nouveaux courts à Breuschwickersheim fin septembre 2016

VOS CONTACTS :

Gérard MAROT - Référent à la LAT
Tel 06 87 27 08 59
Email : gerard.marot@numericable.fr

Marcel DIETRICH - Président
Tel 03 88 96 12 93
Email : marcel.dietrich@evc.net

Dominique JUNCKER - Trésorier
Tel 03 88 96 00 59
Email : dominique.juncker@orange.fr

Lucien KRATZ - Secrétaire
Tel 06 76 28 61 50
Email : lucien.kratz@evc.net

N'hésitez pas à venir surfer sur notre site internet : www.ascb-france.net

UNE FUSION POUR DONNER UN NOUVEL ÉLAN

Après le constat d'une érosion continue du nombre de membres depuis plusieurs années et la difficulté de constituer des équipes en championnat, les comités des clubs de tennis de Hangenbieten (club créé en 1988) et Breuschwickersheim (club créé en 1979) ont décidé fin d'année 2015 d'unir leur destin et de fusionner les 2 clubs.

Les assemblées générales des 2 clubs ont à présent acté cette fusion et le nouveau club répondra au nom de TENNIS CLUB BREUSCHWICKERSHEIM - HANGENBIETEN

DES POSSIBILITÉS NOUVELLES POUR LES 2 VILLAGES

BREUSCHWICKERSHEIM, dispose de 2 courts en béton poreux, qui sont en cours de rénovation avec une nouvelle surface en terre artificielle : les articulations seront ainsi ménagées au plus grand plaisir des membres des 2 villages.

HANGENBIETEN dispose également de 2 courts

en enrobé, mais la dégradation des surfaces s'accélérait, leur rénovation est devenue une absolue nécessité.

Le club va soumettre son projet de rénovation des courts à la commune.

Une telle réalisation constituerait un excellent levier pour gagner de nouveaux membres.

UNE ÉCOLE DE TENNIS pour LES JEUNES

Pour la saison 2015/2016, ce sont 24 jeunes de Breuschwickersheim et Kolbsheim, qui étaient inscrits à l'école de tennis.

Il convient déjà de préparer la saison 2016/2017 avec les pré-inscriptions pour la prochaine rentrée.

Une présentation de l'école de tennis est prévue dans les écoles de HANGENBIETEN - maternelle et élémentaire - début septembre .

Il est important de préciser que pendant toute la période d'octobre 2016 à mars 2017, les jeunes pourront s'entraîner dans la salle polyvalente de Breuschwickersheim.

Hangenbieten

- 2p. à partir de 139 000 €
- 3p. à partir de 195 000 €
- 4p. à partir de 203 000 €

03 88 96 59 80
06 79 03 12 63

gsb
constructeur
immobilier
24
Construire votre bien-vivre

Les Hauts-Lieux



Informations sur les associations

AJH

(Avenir Judo Hangenbieten)

Président : M. VAN BERLERRE Luc

Contact :

M. VAN BERLERRE Luc

06.08.53.23.80

luc.vanberleere@sfr.fr

Judo : M. KADOUCHE Samson

06.62.67.67.56

Yoga : Mme KREDER Claire

06.62.60.56.68

BCH

(Badminton club Hangenbieten)

Président: M. KANOUNI Farid

Contact:

badmintonclubhangenbieten@hotmail.fr

Badminton Club Hangenbieten

VOGESIA (Basket)

Président : M. NOPPER Michel

Contact :

Mme MISS Anne-Marie

06.30.15.99.89

amm.basket@gmail.com

Tennis Club de Breuschwickersheim – Hangenbieten

Président : M. DIETRICH Marcel

Contact :

M. MAROT Gérard

06.87.27.08.59

gerard.marot@numericable.fr

M. KRATZ Lucien

06.76.28.61.50

lucien.kratz@evc.net

Temps Libre et rencontre

Président : M. MULLER Bernard

Contact :

M. MULLER Bernard

bermu67@hotmail.fr

Mme MULLER Marguerite

03.69.36.14.75

marguy.muller@gmail.com

US Hangenbieten

Président : M. WEISSKOPF Louis

Contact :

M. WEISSKOPF Louis

06.24.62.27.21

M. GALMICHE Damien

ush@numericable.fr

US Hangenbieten

ZESTE DE FORME

Président : M. KUHN Jean-Marc

Contact :

M. NOGUEIRA Selestino

06.60.75.45.70

selestino.nogueira@gmail.com

APP

(Association de pêche et de pisciculture)

Président : M. ULRICH Jean-Marie

Contact :

M. ULRICH Jean-Marie

03.88.96.14.46

jmu@neuf.fr

Groupe Théâtral Hangenbieten

Président : M. CAQUELIN Jacques

Contact :

M. CAQUELIN Jacques

03.90.29.32.19

Théâtre la Zen Compagnie

Président : M. GRIMM Michel

Contact :

Mme NOIRIEL Brigitte

03.88.96.09.75

Amicale des donneurs de sang

Présidente : Mme KELLER Sylvie

Contact :

Mme KELLER Sylvie

06.36.12.62.00

sylvie.keller67@orange.fr

Batterie Fanfare Hangenbieten

Président : M. GRIMM Michel

Contact :

M. ROBIN Eric

06.85.20.56.56

eric.robin@estvideo.fr

Gymnastique et détente

Présidente : Mme GRUTTER Sylvie

Contact :

Mme GRUTTER Sylvie

03.88.96.12.39

Mme GALMICHE Michèle

03.90.29.33.59

Amicale des Sapeurs Pompiers de Hangenbieten

Président : M. GRIMM Michel

Contact :

M. GRIMM Michel

03.88.96.17.45

Self défense Training

Président : Mme GINDT Nathalie

Contact :

M. GINDT Christian

06.13.85.55.22

entraîneur@selfdefensetraining.fr

Les feux de la Saint Jean organisés par l'USH ont été reportés pour causes d'état de catastrophe naturelle au Samedi 9 juillet 2016.





**BANQUE, ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

Crédit  Mutuel

CRÉDIT MUTUEL HORIZON
26, rue des Maires Raedel – 67810 Holtzheim
Agences à Entzheim et Hangenbieten
Courriel : 01226@creditmutuel.fr

0 820 353 491 Service 0,12 € / min + prix appel

Annoncesur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 € (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, est contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.

80 ans



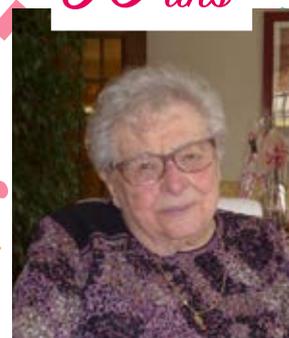
Mme Denise SCHAFFER,
le 22 mars 2016

85 ans



M. Alfred GEWINNER,
le 19 février 2016

90 ans



Mme Marie-Louise MEY,
le 02 avril 2016

Ils ont également fêté cette année :

- 80 ans Mme KHAIRALLAH Marie 02/01/2016
- 80 ans M. ROBACH Bernard 05/02/2016
- 80 ans Mme GERGES Suzanne 01/06/2016
- 85 ans M. GEWINNER Alfred 19/02/2016
- 85 ans Mme MOTSCH Antoinette 17/04/2016
- 85 ans M. ZIRNHELT Jean-Michel 09/05/2016
- 90 ans Mme HEITZ Madeleine 12/06/2016
- 95 ans Mme LE MOAL Herta 31/03/2016

*Noces
de diamant*



M. et Mme
Armand et Joséphine
MOTSCH,
le 06 janvier 2016



Mariages

M. BIETH André et Mme GLOTZ Magali
le 01/04/16

M. GROS Emmanuel et Mme LOLL
Laetitia le 13/05/2016



Naissances

CARRIERI Mila
née le 8/01/16

GILBERT L'HÔTE Mathyas
né le 11/01/16

MORA Alix
né le 18/02/16

POTIER Nathan
né le 26/04/16

RIMLINGER Célian
né le 26/01/16

SCHMIDT Tristan
né le 8/05/16

STEINBERGER Hugo
né le 04/04/16

*Ils nous ont
quittés ...*



Mme HEINTZ née SCHERRER Marcelle
le 20/05/16

M. HEITZ Paul
le 09/02/16

M. WICKERSHEIMER Paul
le 9/03/2016

M. ZIRNHELT Jean
le 12/05/2016





MAINTENANCE INDUSTRIELLE
MECANIQUE - SERRURERIE
SOUDURE - TUYAUTERIE - TOLERIE

METALLERIE SERRURERIE DU BATIMENT - PORTAILS - GARDE-CORPS
ESCALIERS - CLOTURES - PORTES DE GARAGE TOUS TYPES

Romain HEITZ

Gérant

Siège social : 22, rue d'Osthoffen
67112 BREUSCHWICKERSHEIM

Tél. & Fax : 03 88 59 56 81

Atelier : 4, rue de la Libération
67980 HANGENBIETEN

Tél. & Fax : 03 88 59 54 96

semaro@wanadoo.fr



Plus de 30 ans d'expériences

RADIO-TAXIS-MAGRA

CUS - AEROPORT et BANLIEUE

45 rue du Maréchal Foch 67380 LINGOLSHEIM

LINGOLSHEIM

ESCHAU

KOLBSHEIM

HANGENBIETEN

03 88 76 92 00

03 88 64 05 05

03 88 96 11 81

06 07 22 48 20

**MECANIQUE
GENERALE**

15, rue de la Bruche
67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 51 14

Fax 03 88 96 16 78

Principaux secteurs d'activités

Matériel ferroviaire

Agro alimentaire

Machine outil

Industrie du papier

Véhicule industriel

Travaux publics

Manutention

Chimie

MEY

POMPES FUNÈBRES

Speyser - Schaal



03 88 68 82 19

Formalités - Démarches - Transports de corps
Fleurs naturelles et artificielles - Plaques



21, Rue Jeanne d'Arc - 67118 GEISPOLSHEIM

Tél. 03 88 68 82 19 - Fax 03 88 68 69 37

speyser-schaal@orange.fr

OZE ARCHITECTURE

OZA OZE ARCHITECTURE ASSOCIÉS

www.ozearchitecture.eu

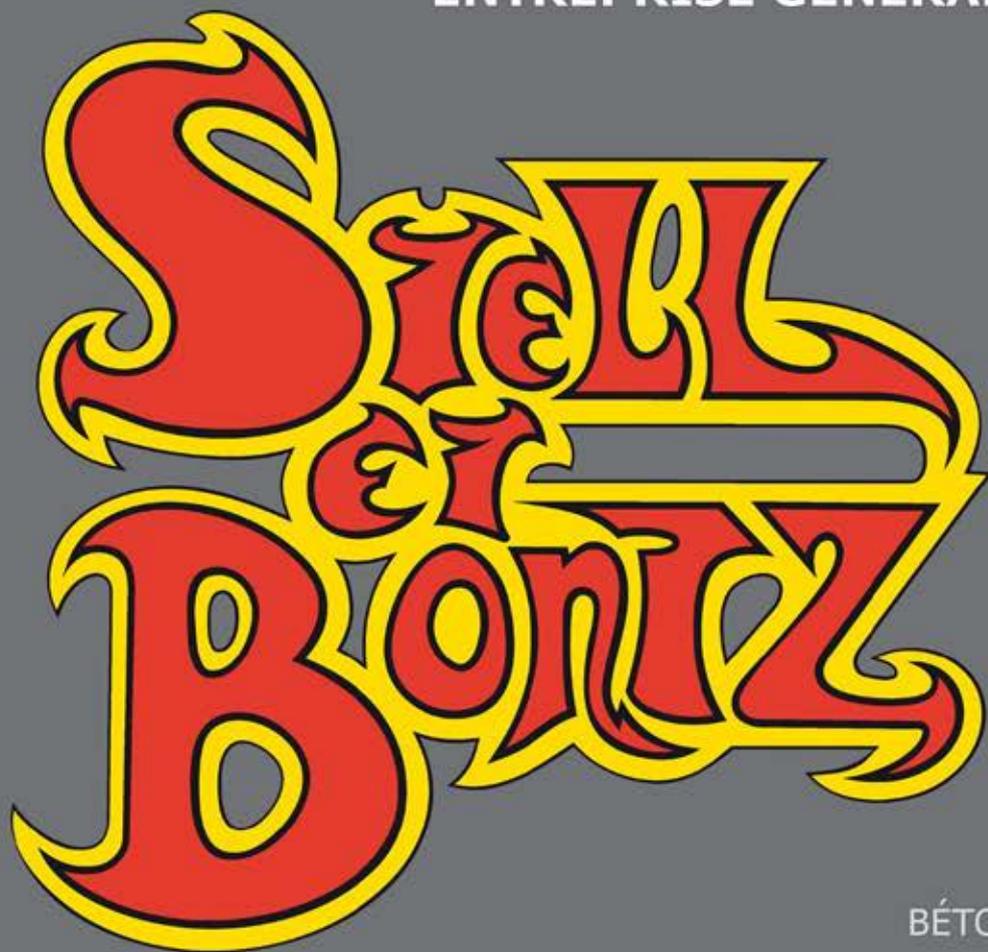
9, Rue de la Gare 67980 HANGENBIETEN

03.88.95.41.92

contact@ozearchitecture.eu

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

CERTIFIÉ QUALIBAT



Travaux tous corps d'états

Rénovation d'immeubles

Travaux spéciaux

Réfection après sinistre

Maisons ossature bois

STELL ET BONTZ

1 chemin de l'Etang - BP 17

Hangenbieten

67838 Tanneries Cedex

Tél. 03 88 96 15 55

info@stell-et-bontz.fr

BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE

DÉMOLITION - CRÉPISSAGE

CHARPENTE - COUVERTURE

ZINGUERIE - ASSAINISSEMENT

CARRELAGE - CHAPE - PAVAGE

ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE

PLÂTRERIE - FAUX PLAFOND

MENUISERIE - AGENCEMENT

RAVALEMENT DE FAÇADE

PEINTURE - DÉCORATION

REVÊTEMENT DE SOL

ISOLATION ACOUSTIQUE

PRODUITS SPÉCIAUX

www.stelletbontz.fr